



Fiche de renseignements du volontaire en service civique

État civil du volontaire

Nom :

Prénom :

Né le :

Lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° de sécurité sociale :

Contact du volontaire

Téléphone portable :

Téléphone fixe :

Mail :

Situation

Situation familiale :

Qualification scolaire (indiquez le diplôme le plus élevé):

Qualification sportive (indiquez le diplôme le plus élevé):

Percevez-vous des prestations ? (Si oui, précisez lesquelles)

Demandeur d'emploi : Oui Non

Etudiant boursier : Oui Non

Pièces à fournir pour établir le contrat

- Fiche de renseignements du volontaire en service civique (ci-dessus) ;
- Attestation de Sécurité sociale ;
- Justificatif de domicile ;
NB : Pour les jeunes hébergés, une attestation d'hébergement et un justificatif de domicile de la personne physique ou morale qui héberge le volontaire
- Photocopie de la pièce d'identité du volontaire (passeport ou carte nationale d'identité) ;
- Pour les étrangers ; copie de l'un des titres de séjour (prévus à l'article L120-4 du code du service national) ;
- Justificatif de la situation du jeune à l'entrée du service civique :
 - o Copie de la carte d'étudiant (si le volontaire est étudiant) ;
 - o Ou attestation d'inscription à Pôle Emploi ou à la mission locale (si le volontaire est demandeur d'emploi) ;
 - o Ou copie du contrat de travail (si le volontaire est salarié) ;
 - o Ou une attestation sur l'honneur pour toutes autres situations (inactif notamment)

Modèle d'attestation

- Pour les volontaires mineurs : copie du livret de famille à jour si le représentant légal est l'un des parents ou la copie du jugement de tutelle si le représentant est un tuteur légal ;
- Si le volontaire est demandeur d'emploi : justificatif d'inscription au Pôle Emploi ;
- Si le volontaire est allocataire du RSA ou parent allocataire du RSA : notification de prise en charge ;
- Si le volontaire est boursier (5^{ème} ou 7^{ème} échelon) : certificat de scolarité et attestation de bourse ;
- **Extrait du casier judiciaire n°3 (demande en ligne [en cliquant ici](#)) ;**
- Certificat médical d'aptitude à réaliser la mission de service civique (*une visite médicale préalable à la signature du contrat est obligatoire. Le volontaire doit la faire auprès de son médecin traitant et demander un certificat médical*).